

Association Bien Vivre Aux Angles
84 rue des Lupins
66210 Les Angles

Les Angles le 05 janvier 2024

LR/AR N°: 1A 205 411 05675

Mr Le Maire,
Mmes, Mrs Les Conseillers Municipaux,

Objet : Concertation ZAC Serrat Del Poujal.

Dans le cadre de la concertation concernant la création d'une ZAC dans le secteur Serrat Del Poujal nous tenons à vous faire part de l'avis de notre Association.

Ce projet qui vient confirmer la volonté d'urbaniser la zone agricole du Serrat Del Poujal nous paraît inutile et inapproprié sur le plan construction de logements et particulièrement destructeur sur le plan environnemental.

Cette poursuite de l'étalement urbain, de plus dans un secteur d'une richesse environnementale et patrimoniale exceptionnelle nous semble incompréhensible et inadéquat dans la mesure où il reste encore de nombreuses dents creuses dans le tissu urbain existant.

Depuis son approbation en décembre 2018, le nombre de logements réalisés ou autorisés a déjà permis d'atteindre les objectifs du PLU en matière de nouveaux logements, démontrant ainsi que la capacité des dents creuses avait été considérablement minorée dans les documents du PLU. Il reste à ce jour encore des possibilités pour apporter une réponse rapide au besoin de logements à l'année.

Réhabiliter l'immobilier existant et utiliser les terrains non construits reste la seule démarche qui permettra à notre commune, de poursuivre un développement raisonné et harmonieux sans création de nouvelles voiries particulièrement coûteuses (dénivellement, collecte des déchets, éclairage et transport public...).

Cette fuite en avant immobilière injustifiée va détruire de façon irréversible l'environnement unique du secteur Serrat Del Poujal qui constitue à la fois une zone de proximité agricole et le poumon vert des résidents secondaires ou permanents, et des vacanciers.

Pourquoi ne pas profiter de cette concertation pour introduire une obligation de quota de logements à l'année dans les immeubles en cours de construction ?

Pourquoi ne pas exercer le droit de préemption urbain sur les logements qui se revendent tous les jours ?

Chaque année des dizaines de logements sont à la vente, leur achat permettrait d'apporter une réponse immédiate au problème du logement et favoriserait ainsi une plus grande mixité sociale plutôt que de concentrer tout le logement social dans un même quartier.

Pourquoi avoir revendu les parcelles du Lotissement communal de la rue des Lupins à usage de résidences secondaires alors qu'il avait été uniquement conçu et destiné pour l'habitat permanent ?

Il n'est pas trop tard pour agir.

Concernant la création d'une nouvelle voirie reliant la route de Formiguères à l'avenue de Balcère, nous considérons, qu'au-delà de l'aspect financier ce projet ne ferait qu'aggraver les problèmes de circulation en Centre-Ville et qu'apporter de nouvelles nuisances.

L'urbanisation du Secteur du Soula/Eglise Vieille serait catastrophique et destructrice sur tous les plans ; Nous ne pouvons que donner un avis défavorable soutenu par un grand nombre d'habitants anglois. Nous vous invitons à retirer ce projet et à vous consacrer à la réhabilitation de l'immobilier existant.

Nous sommes toujours à votre disposition pour participer à toute réflexion qui irait dans ce sens.

La Présidente pour le Conseil d'administration

